



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 6 novembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 31 octobre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. DELIPERI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme SICHI à M. LUCCIONI, Mme VILLANOVA à M. ARESU.

Etaient absents :

M. PAOLINI, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20171106-2017_266-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/11/2017

Publication : 13/11/2017

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 06 novembre 2017

Délibération N°2017/266

Autorisation de solliciter des subventions de l'Etat pour la réalisation de jardins familiaux et d'un espace de sport en libre accès au sein du quartier des Jardins de l'Empereur.

M. le maire expose à l'assemblée :

La ville d'Ajaccio est particulièrement attentive aux conditions de vie dans les quartiers populaires et notamment ceux situés en zone prioritaire au sens de la politique de la ville. La récente inauguration de « l'Espace Municipal » dans le quartier des Jardins de l'Empereur a démontré la capacité de l'autorité municipale, soutenue par les partenaires institutionnels et notamment l'Etat, à répondre aux attentes précises des habitants.

Le plan d'action en faveur de ce quartier annoncé par l'autorité municipale se poursuit, en prenant en compte les demandes du Conseil Citoyen.

Dans ce cadre, il apparaît pertinent de solliciter le soutien du Contrat de Plan Etat Région pour la période 2015-2020 dont l'avenant numéro 1 intègre dans son axe urbain la possibilité de soutenir les actions d'investissement menées au sein des territoires couverts par le contrat de ville.

La mobilisation du Contrat de Plan Etat Région sera donc demandée pour :

1. la création de jardins familiaux sur un terrain appartenant à la ville:

Il s'agit d'une demande ancienne et récurrente de la population du quartier qui souhaite la création de jardins familiaux. L'autorité municipale avait annoncé que cette création constituait une priorité pour la ville.

A ce jour, un projet a été élaboré pour un coût total de 450 000.00 € HT. C'est sur cette base que la demande de financement sera effectuée.

2. la création d'un espace de sport en libre accès

Cette demande de création d'un espace de sport librement accessible à la population (« Work Out ») émane de la jeunesse du quartier dont les préoccupations ont été relayées par le Conseil Citoyen. Un espace, situé autour de l'actuel City-Stade, sera aménagé pour permettre l'implantation de 11 agrès qui seront utilisés par tous les sportifs intéressés, qu'ils soient du quartier ou pas. Il est notable que le projet a été préparé au sein même du quartier sous l'égide du coordinateur des politiques publiques recruté par la ville, avec l'aide des membres du Conseil Citoyen, ce qui constitue un gage de réussite.

Son coût total se monte à 32 890.00 € HT. C'est sur cette base que la demande de financement sera effectuée.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser Monsieur Maire à solliciter les subventions de l'Etat au titre de l'avenant numéro 1 du CPER 2015-2020 pour la réalisation des travaux au sein du quartier des Jardins de l'Empereur tels qu'ils ont été présentés dans l'exposé

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

**LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de son président
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;
Vu l'avenant numéro 1 du contrat de plan Etat Région pour la période 2015-2020 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 3 novembre 2017 ;

Considérant l'intérêt de poursuivre le plan d'action mené au profit du quartier prioritaire des Jardins de l'Empereur et de ses habitants ;

**AUTORISE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Le Maire à solliciter les subventions de l'Etat dans le cadre du CPER pour la réalisation de travaux au sein du quartier des Jardins de l'Empereur :

- la création de jardins familiaux sur un terrain appartenant à la Ville pour un montant total de 450 000.00 € HT
- la création d'un espace de sport en libre accès pour un montant de 32 890.00 € HT

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



Laurent MARCANGELI



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 6 novembre 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 31 octobre 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, M. CASTELLANA, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCCARELLI, Mme MASSEI, M. DELIPERI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme SICHI à M. LUCCIONI, Mme VILLANOVA à M. ARESU.

Etaient absents :

M. PAOLINI, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, M. LEONETTI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Séance du lundi 06 novembre 2017
Délibération N°2017/267

Attribution d'une subvention à l'association I Guerrieri
d'Ajaccio pour l'année 2017

M. le maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux activités sportives, la ville d'Ajaccio apporte chaque année une aide financière aux associations, contribuant ainsi à la promotion et au développement du sport.

L'association I Guerrieri d'Aiacciu a pour but la pratique du Football américain dans le cadre de la compétition et du loisir.

Elle assure la formation d'adultes et une section junior doit être créée pour la saison prochaine.

Cette discipline étant peu connue dans notre région, l'association I Guerrieri participe régulièrement aux manifestations organisées par la Ville d'Ajaccio pour en faire la promotion.

Compte tenu de l'intérêt que représente cette association pour le sport amateur ;

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'attribuer une subvention d'un montant de 3 000 euros.

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2017.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. VANNUCCI, adjoint délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriale, notamment l'article L.2121-29 et plus particulièrement son article L 2231-15 ;

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2017;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 3 novembre 2017 ;

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

D'attribuer une subvention d'un montant de 3 000 euros à l'association I Guerrieri d'Aiacciu.

DIT

que les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2017.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)



POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI